

# Mystères autour du cœur artificiel "Carmat"

**MÉDECINE** Une seconde implantation aurait eu lieu au CHU de Nantes

**L**e secret gardé autour de la seconde implantation d'un cœur artificiel Carmat, non confirmée officiellement, met en lumière les enjeux médicaux, éthiques et économiques qui entourent ce projet. Cette seconde implantation d'un cœur Carmat aurait été réalisée par l'équipe du Pr Daniel Duveau au CHU de Nantes il y a quelques semaines, selon Libération et France Inter qui ont révélé l'information.

## Carmat, société cotée en bourse

Société cotée en bourse dont la communication est supervisée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), Carmat a refusé dans un premier temps toute déclaration. Puis une porte-parole a indiqué être "entrée en relation avec l'AMF sur la procédure à suivre pour informer tout le public". La première implantation le 18 décembre à Georges Pompidou était également à l'origine entourée du plus grand secret.

Mais l'information a fini par être ébruitée bien que le concepteur du cœur, le Pr Alain Carpentier, avait souhaité maintenir le black-out. On n'avait finalement connu l'identité du premier bénéficiaire qu'après son décès, dû à l'arrêt inopiné de la machine 75 jours après l'opération. "Il est très inhabituel de communiquer les résultats d'un essai patient par patient", expliquait en avril le Pr Carpentier. En outre le secret médical interdit aux médecins toute divulgation de détails sur les patients.

## La pression des médias

Pour le Pr Yves Juillièrre, prési-

dent de la Société française de cardiologie (SFC), ce silence permet aussi d'échapper à la pression "terrible" des médias : "les médecins sont plus tranquilles pour prendre en charge le malade".

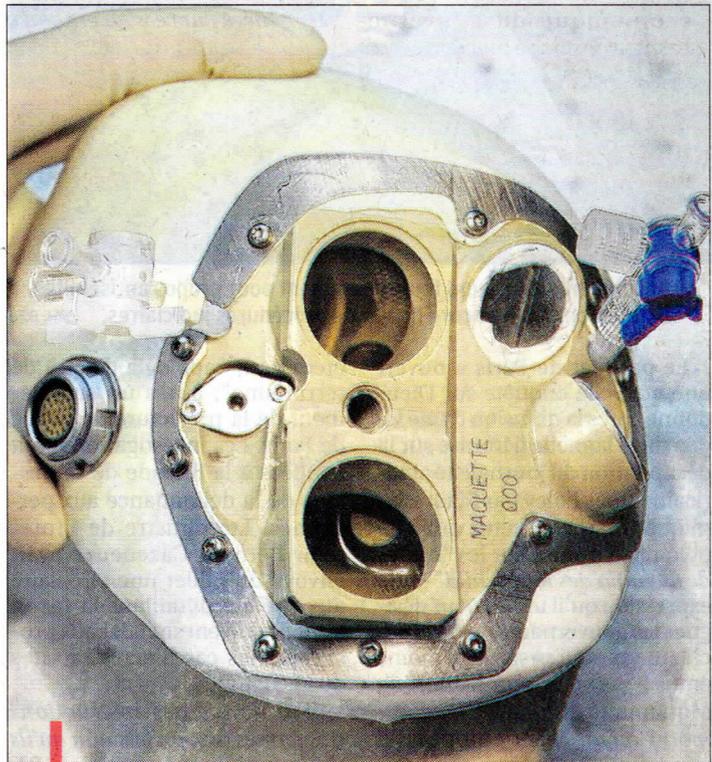
Lorsque Carmat avait reçu en juillet le feu vert pour poursuivre ses essais, la société avait souligné qu'elle ne "prévoyait pas de communiquer sur les résultats intermédiaires de l'essai en cours".

## Un important enjeu médical

Pour cette nouvelle opération, le but est bien évidemment de faire mieux que pour la première, notamment en termes de durée. Le Pr Carpentier ne cachait pas sa tristesse et sa déception après l'arrêt de la machine et le décès du patient en mars. Pour le Pr Claude Le Feuvre, président de la Fédération française de cardiologie (FFC), le but, dans un contexte de pénurie de cœurs à greffer, est "de mettre au point un système qui puisse reproduire l'activité cardiaque sur la durée". Son collègue Juillièrre commente : "On ne sait pas exactement de quoi est mort le premier patient implanté... il y a peut-être eu un problème technique, et s'ils se sont lancés dans une deuxième implantation, c'est probablement qu'ils ont réglé le problème technique."

## Deux séries d'essais

Deux séries d'essais sont prévues. La première, en cours, porte sur un total de quatre patients. Le but principal est de "tester la sécurité de la prothèse". La deuxième phase portera sur une "vingtaine de patients"



Une machine à la place du cœur, un système qui pourrait sauver beaucoup de vies humaines. / PHOTO AFP

et évaluera des aspects plus qualitatifs comme "la qualité de vie" et "le confort du patient". Carmat compte ensuite obtenir le marquage CE de l'Union européenne pour commencer à commercialiser l'appareil.

## La difficulté d'une pérennité économique

La deuxième opération a été saluée hier par un bond en avant d'environ 10% de l'action Carmat en Bourse. L'opération "est une bonne nouvelle" pour l'entreprise car elle "signale la reprise de l'étude clinique", note Arnaud Guérin, analyste finan-

cier à la société de Bourse Portzamparc. Dans ce "domaine très risqué", la moindre information entraîne "une forte variation des cours", ajoute-t-il.

Dans ses résultats 2013 (perte nette de 14,6 millions d'euros), cette société mise sur pied pour développer le cœur artificiel, assurait avoir les "ressources nécessaires pour financer ses activités jusqu'en 2015". Le marché visé est celui de "dizaines de milliers de personnes" victimes d'insuffisance cardiaque, dans l'attente d'une greffe. Pour répondre à cet appel médical, Carmat a levé sur le marché, en 2013, 11,9 millions d'euros.